

## COMPTE-RENDU

### Réunion sur l'aménagement de la place Lucien Victor Meunier

Mardi 21 janvier 2025, Lycée Camille Jullian

#### Présents :

- Marc Etcheverry - Maire adjoint du quartier Bordeaux Centre
- Didier Jeanjean – Adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés
- Patrick Papadato - Conseiller municipal délégué à la voirie, la mobilité et l'accessibilité.
- Tiphaine Ardouin - Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- SCE et Ateliers UP +, agence Bordeaux
- Direction générale Mobilité, Bordeaux Métropole.
- Mairie de quartier, Bordeaux centre
- Mission démocratie permanente, mairie de Bordeaux
- 50 riverains

## INTRODUCTION

Marc Etcheverry, récemment nommé maire adjoint du quartier, a ouvert la réunion en adressant ses vœux pour l'année 2025. Il a exprimé sa volonté de revitaliser et d'apaiser la place Lucien Victor Meunier, en travaillant sur la qualité de vie, les usages et la végétalisation. Il a également remercié Didier Jeanjean pour son investissement dans ces projets.

## I- PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE

La mission Démocratie Permanente a présenté le périmètre et les grandes étapes du projet. Un atelier de consultation a été organisé en mars 2024, suivi d'une première réunion publique en juillet. Le sondage proposé par l'association du faubourg Saint Seurin a été pris en compte dans la réflexion. Une plantation de vignes a eu lieu en novembre. Cette réunion représente la deuxième étape de dialogue avec les habitants. Les principaux objectifs du projet sont d'harmoniser les usages de la place, de réduire les conflits entre voitures, vélos et piétons, et de renforcer la végétalisation.

Un retour a été fait sur la concertation de mars 2024, à laquelle 60 personnes ont participé, principalement des résidents proches de la place. Les retours étaient partagés : d'un côté, des avis

positifs ont mis en avant le calme, la végétation et les terrasses ; de l'autre, des critiques ont émergé concernant la mobilité, l'entretien, les équipements et les revêtements.

L'agence SCE a présenté l'état actuel des études et des plans. Ceux-ci mettent l'accent sur la sobriété des matériaux, la désimperméabilisation des sols sous les arbres, ainsi que l'intégration harmonieuse du mobilier urbain (bancs, arceaux pour vélos, tables d'échecs, etc.). En revanche, le projet de terrain de pétanque a été écarté. Concernant les bornes à verre, deux bornes semi-enterrées sont envisagées pour limiter les nuisances sonores et visuelles, tout en tenant compte des contraintes techniques liées aux racines des arbres et à la circulation des bus. Enfin, les arbres remarquables seront préservés, les racines seront dégagées afin d'aider et conforter leurs développements. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité ainsi qu'à la réduction des nuisances sonores grâce à des pavés de réemploi.

## MISE EN DIALOGUE :

### Remarques des participants :

- Une première question concerne le maintien de la terrasse du Bar Le Meunier.
- Une habitante demande un panneau avec une présentation de qui était Lucien Victor Meunier.
- Deux participants ont exprimé des préoccupations sur la suppression des places de stationnement, le stationnement sauvage rue Capdeville, et la végétalisation qui, selon eux, ne serait pas prioritaire dans un secteur déjà doté d'espace vert.
- Des participants ont souligné l'importance d'améliorer la propreté et l'entretien des sols.
- La végétalisation sous les arbres a suscité des interrogations quant à sa faisabilité, et plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de renforcer l'éclairage pour améliorer la sécurité.
- Un participant a demandé des améliorations pour les personnes à mobilité réduite (PMR), notamment en termes d'accessibilité et de places de stationnement.
- Des remarques ont également été faites sur la sécurité, notamment la vitesse des bus et les risques pour les enfants qui se rendent à pied à l'école.
- Un participant exprime sa crainte que les travaux changent l'identité de cette place.
- Une riveraine se plaint du stationnement sauvage et demande s'il est possible de mettre des potelets du côté de la rue Capdeville.
- Deux riverains expriment leurs désirs de voir cette place évoluer avec une attention particulière à la pratique des mobilités douces et à l'accessibilité des PMR et des poussettes.

### Retours des intervenants :

- Marc Etcheverry, en réponse à une question sur la terrasse du café Meunier, a confirmé qu'elle ne serait pas supprimée, mais au contraire confortée, avec une surface allouée de 50 m<sup>2</sup>.

- Il va se rapprocher du service viographie pour savoir ce qu'il est possible de faire comme panneau sur Lucien Victor Meunier.
- Sur le sujet des bornes semi-enterrées, SCE a expliqué qu'elles ne peuvent pas être complètement enterrées en raison des contraintes techniques, mais qu'elles permettront néanmoins de limiter le bruit.
- Concernant les coûts, SCE a estimé un budget provisoire d'environ 350 000 à 400 000 euros.
- SCE propose d'étudier la question des potelets car le stationnement sauvage est un véritable sujet.
- Concernant la place de la voiture, SCE a indiqué que cela fait partie d'un des invariants du projet
- SCE souhaite rassurer sur la végétalisation sous les arbres : les essences vont être choisies en fonction et les entreprises qui s'en occupent ont un contrat de 3 ans, leur laissant ainsi le temps de replanter si besoin.
- SCE explique que le candélabre central va être maintenu et l'éclairage de la place renforcé.
- Didier Jeanjean a insisté sur l'importance de préserver l'identité de la place et de garantir une unité esthétique. Il a souligné que les projets s'efforcent de réutiliser au maximum les matériaux disponibles dans les stocks de la métropole, tant pour limiter l'empreinte carbone que pour maîtriser les coûts. Il précise que les petites réparations au fur et à mesure ne semblent pas suffisantes d'où le choix de refaire cette place.
- Au sujet des places de stationnement PMR, Didier Jeanjean explique qu'en fonction des besoins remontés, il pourra défendre une place non réglementaire auprès de la commission si besoin.
- Didier Jeanjean précise que la place Lucien Victor Meunier deviendra une zone de rencontre avec la priorité aux piétons.

## **II- PRESENTATION DU PLAN DE CIRCULATION**

Sur la question de la circulation, Marc Etcheverry précise que plusieurs scénarios de plan de circulation sont possibles. Il a bien pris en compte des souhaits exprimés lors des consultations, notamment la fermeture du barreau nord. Il a invité les participants à partager leurs points de vue barreau par barreau, pour affiner les propositions.

### **MISE EN DIALOGUE :**

#### **Remarques des participants :**

- Des habitants ont demandé des précisions sur l'élargissement des trottoirs et la cohabitation entre vélos et piétons.
- Une question est posée sur le calendrier des travaux.
- Quelques participants expriment le désir de protéger la place de la rue Capdeville avec de la végétalisation, une tonnelle ou encore une entrée de place en fer forgé.
- Une crainte est exprimée au sujet de l'ouverture du carrefour city et de l'éventuel futur stationnement des véhicules de livraison.

#### **Retours des intervenants :**

- En réponse, SCE a confirmé que la configuration des voies permettra une circulation apaisée, avec une cohabitation des vélos et des piétons.

- Les trottoirs seront élargis dans la limite des contraintes techniques, et des séparations végétales pourraient être envisagées pour protéger la place de la rue Capdeville.
- Concernant le calendrier, SCE a indiqué que les travaux pourraient débuter durant l'hiver 2025-2026, en tenant compte des contraintes liées à la fermeture temporaire de la terrasse du café.
- Didier Jeanjean indique avoir pris note de l'ouverture du carrefour city pour pouvoir l'anticiper.
- Didier Jeanjean explique le code couleur (rouge = voie piétonne / bleu = voie circulée) et montre sur le plan les deux projets :
  - o « Rue de la concorde circulée et place piétonne »
  - o « Place circulée et rue de la concorde piétonne »
- Didier Jeanjean indique qu'il saisit la DGM pour la vitesse des bus

## **CONCLUSION**

Didier Jeanjean a conclu en soulignant qu'une version plus paysagère du projet sera élaborée pour mieux permettre aux habitants de se projeter. Il a insisté sur l'importance de concevoir une place où chacun trouvera sa place : riverains, commerçants, visiteurs et clients du café Meunier.

Marc Etcheverry a remercié les participants pour leurs contributions et a souligné que ce temps de dialogue est essentiel pour enrichir le projet.